

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2014**

Etaient présents : tous les conseillers municipaux sauf Monsieur Benoît FRANET excusé représenté par Monsieur Bernard PAUTET

Le Conseil Municipal, après délibération :

- Décide la modification de deux contrats de travail d'agents communaux afin de pouvoir mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires en septembre 2014 ;
- Décide de reverser à la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise compétente en ce domaine, le fonds versé à la Commune par l'Etat pour la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (90 €/enfant) ;

Questions diverses :

Le Maire fait part :

- De la nécessité d'acheter une nouvelle auto-laveuse (petite et maniable) afin de l'utiliser dans tous les petits locaux communaux, dossier à l'étude ;
- du montant du devis concernant la nouvelle signalisation des édifices publics, des artisans avec une participation financière de toutes les personnes concernées (prise en charge des poteaux et de la pose par la Commune), dossier en cours ;
- de la demande de participation financière de la Commune au profit de l'Association Foncière pour la remise en état des chemins communaux, décision reportée au prochain conseil municipal ;
- de la réalisation d'une enseigne en bois pour signaler la Médiathèque ;
- de l'organisation d'une future réunion publique pour les rythmes scolaires ;
- du passage de la Commission départementale du fleurissement le 7 juillet ;

Monsieur Yves PAUTET fait part de deux initiatives du SMICTOM (achat d'un broyeur avec possibilité de location par les Communes, mise en place de composteur pour les végétaux dans les cimetières) ;

Monsieur Claude VERDREAU fait part des comptes du SICECO (éclairage public) et du compte-rendu d'activités de la Concession GAZ ;

Mesdames et Messieurs les Adjointes font part du compte-rendu des différentes réunions des commissions communales qu'ils ont organisé. (logement, urbanisme, cadre de vie, entretien patrimoine, fêtes et cérémonies).

Le Maire,

Hubert SAUVAIN

 